

Le mot du président



Le traitement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher, l'augmentation des charges s'ajoute aux obligations draconiennes de mise aux normes environnementales.

Notre volonté de maintenir la taxe au niveau le plus bas du département (à un taux de 10,03 %), nous a contraints à un budget de plus serré.

Rigueur de l'État oblige !

À l'évidence, la poursuite de cette politique nous conduit à accentuer l'effort sur le tri, pour enfouir le moins possible.

Il sera sans nul doute nécessaire de réduire nos déchets à la source, mais il s'agit là d'une initiative à prendre au niveau national : on en parle beaucoup, mais les mesures tardent à venir.

En attendant, organisons-nous pour détourner vers les filières de recyclage tout ce qui peut l'être.

Vous trouverez ci-joint les moyens que nous mettons en œuvre. Ils requièrent la mobilisation de toutes les initiatives, la sensibilisation et l'implication du plus grand nombre.

Il en va de notre intérêt commun, tant économique qu'écologique.

Michel DAJOUX

Président du SIVOM d'Ambert

RECUP'ART

LE SIVOM A ORGANISÉ AVEC SUCCÈS L'INITIATIVE RECUP'ART EN AVRIL DERNIER À AMBERT RÉUNISSANT PLUS D'UNE VINGTAINÉ D'EXPOSANTS

Ils étaient présents à RECUP'ART et œuvrent pour le réemploi :

Anne Richardier : conteuse à Saint-Just ; Jacky Delorme : restauration solidaire de vélos, à Ambert ; Joëlle Lautour : pratique de teinture naturelle ; l'AVIE : confection à partir de tissus récupérés, à Ambert ; Les CREA de Delyr, à Marsac-en-Livradois ; Emmanuel Fontaine Bouvet ; Miss Gawell à Saint-Etienne ; Au jardin de la Sorcière à Saint-Just et Manumax, à Cunlhat : réalisation d'œuvres et objets du quotidien ; Société KENZAI, à Clermont-Ferrand et Jean-Michel Baste : présentation d'isolants et produits naturels pour l'habitat ; Le Relais : la fabrication de l'isolant La Métisse à base de textiles de récupération ; Robert Tisserand de Domaize : présentation un lézard réalisé avec des vélos ; Julie Surrel : construction d'une drôle de machine à bulles en forme de libellule ; l'association AVENIR d'Ambert : confection d'objets insolites et utiles à l'aide de matériaux récupérés ; Claustre Environnement : centre de tri, à Marsac-en-Livradois



L'ART DE LA RÉCUPÉRATION ET DU RÉEMPLOI POUR DI

LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS CONSTITUENT DES AXES FONDAMENTAUX DANS LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET DE LEUR RÉDUCTION.

Dans nos poubelles, un gisement précieux d'encombrants en constitue la matière première (canapés, matelas, chaises, tables, meubles, jouets...).

2 262.85 tonnes d'encombrants ont été collectées en déchèterie en 2009, soit environ 35 % du tonnage accueilli sur nos 7 sites (presque 100 kg/hab./an). Au niveau départemental (territoire VALTOM), les encombrants représentent 44 767 tonnes, soit environ 67 kg/hab./an.

Un gros effort a été réalisé ces dernières années pour limiter l'enfouissement de ces déchets en retirant le bois, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E) n'allant pas dans la ferraille, et tout dernièrement les textiles.

► **LE BOIS** : 608 tonnes en 2009 : la partie bois traitée est broyée et part vers l'Italie pour y être transformée en planches d'aggloméré ; le bois non traité est, quant à lui, broyé, et finit en tant que bois de chauffage dans les grosses chaudières collectives.



► **LES D3E** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) : 259.11 tonnes en 2009 : une grosse partie se retrouvait dans les encombrants après broyage chez les ferrailleurs ; aujourd'hui les habillages en plastiques de nos appareils électriques et électroniques sont démontés et recyclés. Mais, en France, la quantité de D3E issue des ménages est estimée à environ 20 kg/hab./an. Aujourd'hui, nous n'en sommes qu'à la moitié collectée... Continuons nos efforts.

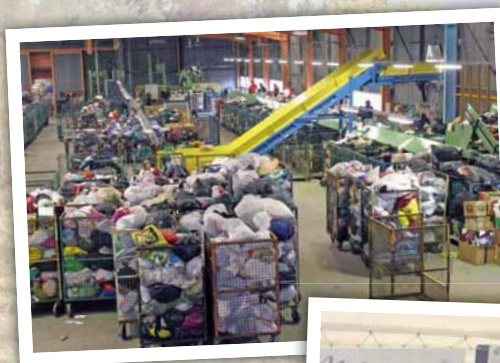


► **LES TEXTILES** sont collectés en déchèterie depuis le début du mois de juin. L'association AFL de Saint-Chamond dans la Loire a implanté des colonnes de collecte sur chaque site.

Vous pouvez y déposer les textiles de tous types, les chaussures et les peluches.



Ces matériaux sont ensuite triés et partent vers les filières de réemploi telles que des associations caritatives, des entreprises de fabrication d'isolants, des usines d'effilochage, de fabrication de chiffon d'essuyage...



Nous travaillons sans relâche à la diminution du volume des encombrants, ainsi qu'à la valorisation des plastiques durs autres que les emballages (salons de jardin, jouets, bâches...) et le polystyrène.



ANNUAIRE DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS APPEL À CONTRIBUTION

Que faire de jouets en bon état dont on ne se sert plus ? Où acheter de l'électroménager d'occasion ? Où louer du matériel de jardinage ?...

Nombre d'entre nous, dans le souci de consommer de manière écoresponsable, se sont déjà interrogés. C'est pourquoi le VALTOM travaille actuellement à l'élaboration d'un annuaire de la prévention des déchets. Consultable sur le site www.moinsdedechets.com, il intégrera l'ensemble des acteurs de la prévention présents sur le territoire du VALTOM : entreprises/associations de location, réparation, réutilisation ; trocs ; brocantes ; vente directe...

Le VALTOM lance un appel à contribution afin d'enrichir cet annuaire. Vous souhaitez y figurer ou vous connaissez des entreprises/associations/collectivités œuvrant pour la réduction des déchets, merci de vous adresser à jgarrigue@valtom63.fr

MINUER NOS DÉCHETS

LES ENCOMBRANTS

LE COÛT POUR LE SIVOM



Les encombrants mis en enfouissement : une tonne coûte **105 €**

Les DEEE collectés correctement rapportent **20 €** la tonne



Le traitement du bois coûte seulement **45 €** la tonne



RECUP'ART ET LES ECOLES

Merci aux élèves et aux enseignants des écoles publiques d'Olliegues, Viverols, St Germain l'Herm et de l'école St Joseph d'Ambert qui ont réalisé des œuvres à base de matériaux de récupération.



VITE DIT

► QUE FAIRE DES VÉGÉTAUX ?

À l'heure actuelle, seulement 6 % des déchets verts sont transformés en compost. Ce qui est dommage lorsqu'il s'avère que les végétaux compostés représentent un atout naturel et gratuit pour vos jardins. Optez pour un geste écocitoyen et ne jetez pas le produit de vos tontes dans les bacs ordures ménagères. Comme 2 414 foyers de l'arrondissement, ayez le réflexe « composteur ». Les déchèteries du SIVOM restent à votre disposition.



► LES SACS DE TRI... ET VOUS !

Utilisez les contenants mis à votre disposition. La collecte sélective en porte-à-porte se développe sur l'arrondissement. Nous vous rappelons que les sacs de tri sont à retirer gratuitement dans les déchèteries de Saint-Germain-l'Herm, Vertolay, Cunlhat et Arlanc, ainsi que dans les mairies de Job, Saint-Amant-Roche-Savine et Marsac-en-Livradois et au SIVOM d'Ambert, rue Anna Rodier. 200 000 sacs de tri sélectif ont été distribués pour l'année 2009. Désormais, ils sont recyclés par le centre de tri de Marsac.



► LE TRI : UNE VALEUR A LA HAUSSE

Grâce à votre implication par le geste de tri, nous avons pu constater une augmentation du tonnage ramassé par la collecte sélective en porte-à-porte sur la tournée de Saint-Amant-Roche-Savine/Cunlhat, les dernières communes concernées par la collecte en sacs de tri. C'est très encourageant. Aujourd'hui, environ 8 500 foyers appliquent le tri sélectif en sacs.



La proximité... notre priorité.

► LES ENFANTS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Apprendre sous forme d'échanges le contenu de nos poubelles ; soulever des questions sur la gestion des déchets ; comprendre les différents procédés de valorisation... C'est le but de l'éducation à l'environnement que le SIVOM propose en milieu scolaire. En 2009, 784 enfants ont été impliqués dans un total de 70 interventions. À la rentrée scolaire 2010/2011, un nouveau support pédagogique sera utilisé grâce à la malle Rouletaboule. Avis aux amateurs, ainsi que toute personne intéressée et motivée par l'éducation à l'environnement sur notre arrondissement !





Le contrôle du tri sur le terrain

Le service du tri sélectif du SIVOM, sous la houlette de Gérard Trouchon, agent de maîtrise principal, développe depuis la fin de l'année dernière, un plan d'action de contrôle de qualité du tri des usagers.

Cette mission consiste à mener un contrôle systématique des sacs de tri déposés sur la voie publique avant leur collecte pour s'assurer de la bonne compréhension des consignes de tri par les habitants.

Ainsi, la ville d'Ambert a fait l'objet d'une première expérience grande nature avec trois visites consécutives du centre bourg.

Le geste du tri est devenu une habitude pour de nombreuses personnes, mais des efforts restent à faire, car des erreurs s'y glissent souvent :

- Inversion des couleurs de sacs de tri : *les sacs sont certes mis dans le même camion, mais sont ensuite séparés au centre de tri par couleur pour optimiser leur traitement.*
- Présence de barquettes en plastique et polystyrène, petits emballages souples non recyclables, papiers broyés, papiers peints : *il faut respecter au maximum les consignes de tri, car ce sont des personnes qui trient manuellement le contenu des sacs.*

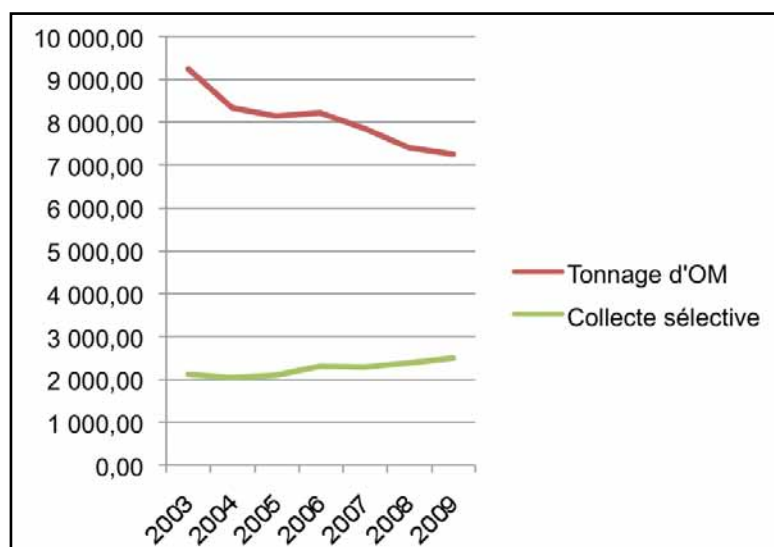
- Beaucoup de déchets recyclables se retrouvent encore dans les bacs à Ordures Ménagères.

Le SIVOM va prochainement mettre en place des actions de communication ciblées afin d'aider les habitants à rectifier leurs erreurs et entend généraliser ce suivi sur les autres communes.

Les points d'apport volontaire sont également contrôlés permettant de réaliser un inventaire photographique. Cet inventaire permettra l'élaboration de recommandations d'aménagement pour les communes visant l'amélioration de leur intégration paysagère et à faciliter la collecte par les agents.



Bilan chiffré de la collecte sélective

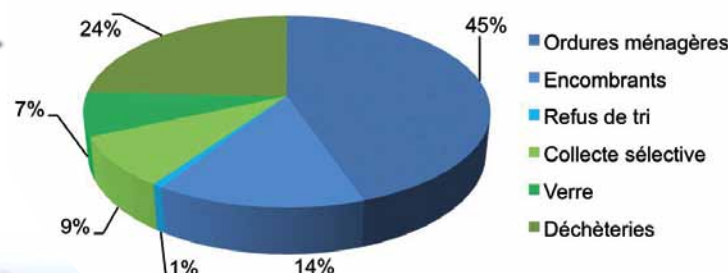


Évolution des tonnages d'ordures ménagères et du tri sélectif

Comme on peut le constater, le tonnage d'ordures ménagères diminue chaque année, avec une baisse d'environ 2 000 tonnes en 7 ans, au profit de l'évolution de la collecte sélective qui enregistre une hausse de 400 tonnes sur la même période.

L'évolution du tri est d'autant plus significative que le programme de mise en place de la collecte sélective en sacs sur les gros bourgs n'est pas encore terminé et qu'il reste à installer un grand nombre de points d'apport volontaire dans les campagnes.

Part valorisable des déchets 2009



CONTACT

SIVOM de l'arrondissement d'Ambert

David Tournebize - Rue Anna Rodier - 63600 AMBERT

Tél. : 04 73 82 37 81 - Fax : 04 73 82 37 65 - tri@sivom-ambert.fr - www.sivom-ambert.fr